



Groupe de travail « Statistiques et nouvelles tendances de localisation des populations et des activités sur le territoire »

Président : Francis CULLIER - Directeur général de l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba)

Rapporteurs :

- **Mohamed Hilal** - Géographe, Ingénieur de Recherche - INRA
- **Dalila Vienne** - Chargée de la coordination des publications nationales sur les territoires - Insee

Dans le cadre de la préparation des orientations du moyen terme, le CNIS souhaite qu'une réflexion soit engagée pour préciser les adaptations des statistiques et des opérations de géo-référencement nécessaires à la **mesure des nouvelles tendances de localisation des populations, des emplois et des établissements sur l'ensemble du territoire.**

- La forme de ville concentrique (villes centre, couronnes...) est historiquement et culturellement celle des villes d'Europe et en particulier de la France.

Cette forme présente une certaine inertie cependant de nouvelles tendances semblent se dessiner.

Au côté de la ville dense, se développe désormais une ville plus diffuse, du fait de tissus relationnels plus nombreux et plus lointains qu'auparavant :

- dispersion des résidences principales vers des lieux plus éloignés du noyau dense, vers le rural, le littoral, etc. ;
- accroissement des distances parcourues pour la mobilité professionnelle ;
- accroissement des mobilités liées aux loisirs, à la famille et à la consommation ;
- développement des mobilités transversales, notamment de périphérie à périphérie.

L'espace de la ville s'élargit, se disperse même s'il semble que la ville centre en reste le moteur. Les notions de « périurbanisation », « d'étalement urbain » sont rediscutées au moment où les politiques publiques débattent des conséquences de l'étalement urbain et de l'accroissement de la consommation d'espace.

- L'espace rural est en mutation. Ses territoires sont confrontés à de nouveaux enjeux résultant d'une part des transformations propres aux activités rurales, d'autre part de l'emprise croissante de l'aire d'influence des villes et des nouveaux modes de vie :

- diminution importante du nombre d'actifs agricoles ;
- risque de désertification de certaines zones (déclin démographique, redistribution des fonctions de proximité) ;

- reconversion vers une économie touristique ou résidentielle (arrivée de retraités ou d'actifs des pôles urbains) ;
- conflits d'usage (pour l'implantation d'activités, d'infrastructures ou de quartiers résidentiels).

L'espace rural se transforme et se diversifie sous l'effet de dynamiques nouvelles de localisation de la population et des activités.

Le groupe de travail poursuivra un double objectif.

- 1- Proposer les adaptations du dispositif statistique d'observation et d'analyse en vue de mieux rendre compte de ces nouvelles tendances, en abordant notamment les deux dimensions généralement reconnues comme nécessaires à la caractérisation de ces phénomènes :
 - **la dimension physique** : quelles sources, quels indicateurs et quelles échelles retenir pour mesurer la densité, la « consommation » d'espaces dédiés aux différentes activités, l'« étalement urbain » ?
 - **la dimension fonctionnelle** : comment mesurer les flux et plus généralement les interactions les plus structurantes entre territoires ? Par exemple, la place aujourd'hui des relations domicile travail, mais aussi des conditions d'accès aux services publics, à la consommation, aux loisirs ; comment rendre compte des interactions d'ordre économique (réseaux et relations entre entreprises) ?

Le groupe n'a pas pour objet de conduire de nouvelles analyses sur les causes et les conséquences de ces nouvelles tendances mais il pourra s'appuyer sur les expériences et les résultats disponibles en France et à l'étranger, les plus utiles à l'amélioration du dispositif statistique à l'horizon du moyen terme.

- 2- Formuler des préconisations en vue de l'actualisation à l'horizon 2010 des zonages d'études sous la responsabilité du système statistique public : aires urbaines et espace rural, bassins de vie, zones d'emploi.

Le groupe tirera les principaux enseignements à retenir des réflexions précédentes dans la perspective d'une actualisation en 2010 de ces zonages.

Le groupe devra s'intéresser à l'observation des facteurs identifiés de localisation.

Échéance : le rapport final devra être remis pour juin 2009.